



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :
MA 32671 B1

(51) Cl. internationale :
F16K 1/00; F16K 3/03

(43) Date de publication :
02.10.2011

(21) N° Dépôt :
32683

(22) Date de Dépôt :
10.03.2010

(71) Demandeur(s) :
**ENNAIL MOHAMED, RESID LES JARDINS MAJORELLE IMM B3 N°13- CALIFORNIE
- 20 150 CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :
ENNAIL MOHAMED

(54) Titre : **VANNE A COMMANDE INVERSEE, TELECOMMANDEE PAR PEDALE AU PIED**

(57) Abrégé : IL S'AGIT D'UNE VANNE CLASSIQUE DOTÉE D'UNE COMMANDE ALLONGÉE, POSÉE À L'ENVERS DONT L'AMBOUET GLISSE DANS UN CHEMIN CYLINDRIQUE MUNI DE RESSORT DE RAPPEL ET ACTIONNÉ PAR UN CÂBLE D'ACIER SOUS GAINÉ. CETTE DERNIÈRE BUTE SUR UN ARC EN FER LAISSANT PASSER LE BOUT DU CÂBLE, RELIÉ À UNE PÉDALE LAQUELLE, ACTIONNÉE AU PIED, BASCULE LA COMMANDE DE LA VANNE ET OUVRE LE PASSAGE À L'EAU AU BESOIN. EN RELEVANT LE PIED, LES RESSORTS REPOUSSENT LA COMMANDE DE LA VANNE QUI ARRÊTE LE PASSAGE DE L'EAU. LA COURSE DE LA PÉDALE AUGMENTE LE VOLUME D'EAU APPELÉ. PLUS ELLE EST POUSSÉE, PLUS LE VOLUME EST IMPORTANT. PLUS ON RELÈVE LE PIED, PLUS LE VOLUME DE L'EAU DIMINUE.

ABREGE DU CONTENU TECHNIQUE DE L'INVENTION

Vanne à commande inversée, télécommandée par pédale au pied

Via câble d'acier sous gaine

IL s'agit d'une vanne classique dotée d'une commande allongée, posée à l'envers dont l'embout glisse dans un chemin cylindrique muni de ressort de rappel et actionné par un câble d'acier sous gaine.

Cette dernière bute sur un arc en fer laissant passer le bout du câble, relié à une pédale laquelle, actionnée au pied, bascule la commande de la vanne et ouvre le passage à l'eau au besoin.

En relevant le pied, les ressorts repoussent la commande de la vanne qui arrête le passage de l'eau.

La course de la pédale augmente le volume d'eau appelé. Plus elle est poussée, plus le volume est important. Plus on relève le pied, plus le volume de l'eau diminue.

32671

DESCRIPTION DE L'INVENTION

03 OCT 2011

Dite : Vanne à commande inversée, télécommandée par pédale au pied

Les idées qui ont présidé la présente réalisation étaient de pouvoir éviter la propagation de virus et bactéries colportés par le toucher des commandes de robinets d'une personne à l'autre d'une part et la nécessité de réduire les quantités d'eau perdues par les usagers aux lavabos, aux éviers de cuisines et autres soit au niveau de l'importance des débits, le plus souvent plus importants que nécessaires, soit des volumes perdus pendant que l'on savonne ou que l'on manipule ; d'autre part.

Il existe, bien évidemment, un certain nombre de procédés qui répondent plus ou moins à ces préoccupations mais qui présentent néanmoins, chacun, des imperfections.

Le meilleur des systèmes connus serait le robinet à cellule photoélectrique auquel on reproche assez souvent, en plus du prix, le fait qu'il réponde, quand il répond, quelque peu en retard.

Quand il démarre, il débite un jet trop fort et s'arrête à l'instant où il a été programmé, ce qui ne convient pas forcément à l'utilisateur, d'où la nécessité de recommencer le processus depuis le départ, qui veut dire perte de temps et d'eau.

Il y a aussi le modèle à clapet commandé par pédale et tige ou chaîne beaucoup moins souple à l'emploi et qui nécessite d'être scellé soit au mur soit au sol mais qui ne convient qu'à un certain nombre de lavabos, excluant l'usage à l'évier de cuisine.

Le présent système, se présente tout d'abord sous forme d'un module monobloc compact qui renferme une vanne dont la commande est simplifiée et présentée de la même façon que celle d'un mitigeur à la seule différence qu'elle est inversée.

Ce module allongé, supporte un chemin cylindrique faisant corps avec lui et contenant un ressort de rappel de la commande de la vanne. Le bout de celle-ci coulisse dans le chemin en question, tiré par un câble d'acier qui traverse aussi bien la commande, que le ressort, le chemin, le corps de la vanne elle-même, une gaine flexible et sa butée, laquelle trône sur une pédale au pied.

Au besoin, l'eau coule à l'instant même où la pédale est actionnée par le pied. Le volume d'eau augmente ou diminue voire s'arrête selon la position de celle-ci et à la seconde précise voulue de sorte qu'aucune goutte ne se perde.

Il va sans dire que ce dispositif permet de placer à l'entrée de la vanne, selon le cas, un ou deux robinets d'arrêt, l'un pour l'eau chaude, l'autre pour l'eau froide qui serviront en même temps pour limiter le maximum de volume à débiter et à doser le pourcentage d'eau chaude souhaitée.

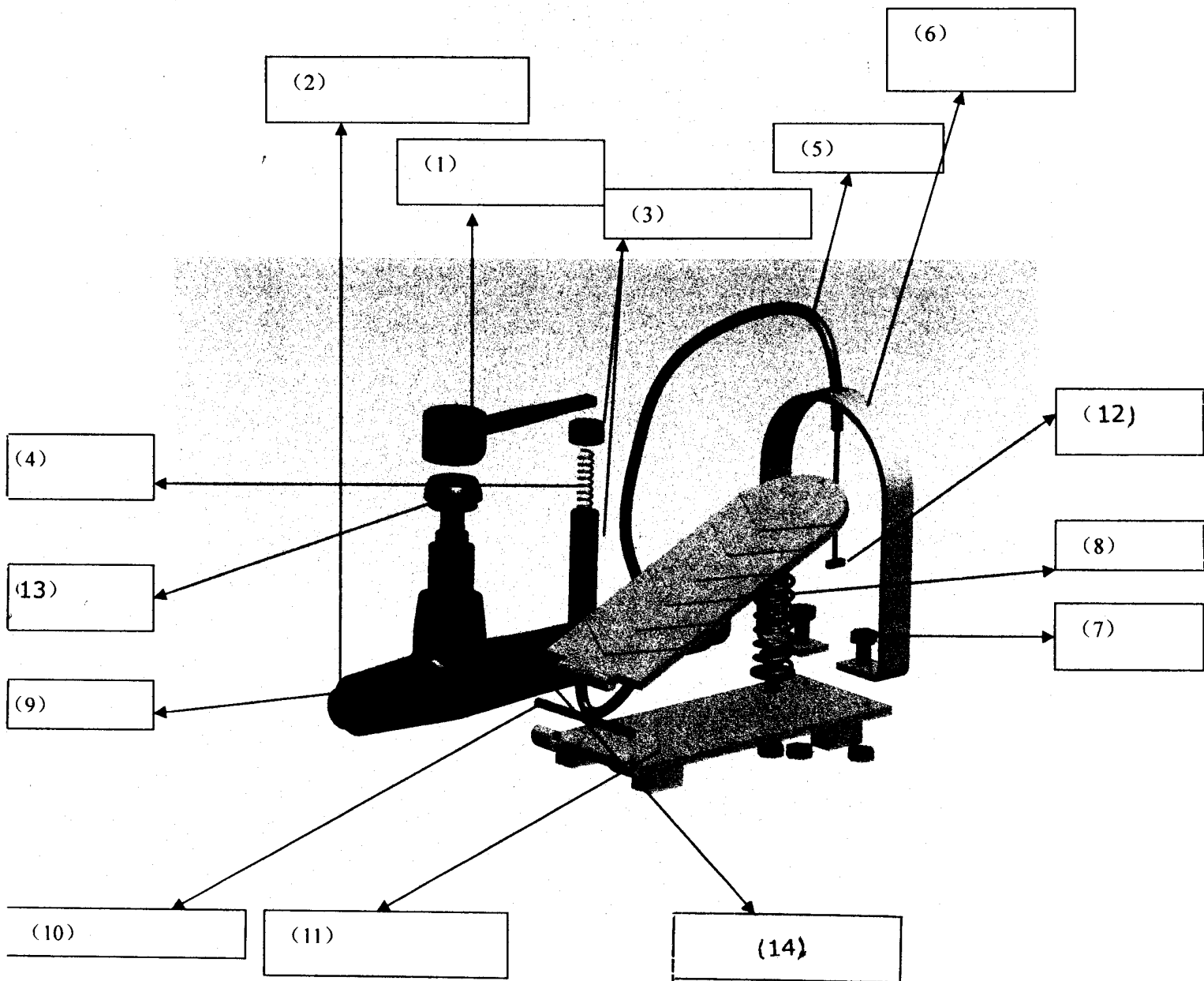
La pédale de commande est réalisée d'une manière qu'elle puisse être déplacée en cas de besoin, voire même éloignée en rallongeant le câble et la gaine dans des situations spéciales.



REVENDEICATIONS

- 1- Vanne à télécommande (14) par pédale au pied (9) se caractérisant par sa flexibilité via un câble (12) sous gaine (5), lequel agit sur la manette (1) dont la caractéristique est qu'elle est disposée à l'envers, de sorte qu'elle libère l'eau (2) une fois actionnée par le pied.
- 2- L'appareil selon la revendication 1, caractérisé en ce que la vanne est une vanne mécanique (14) dont le corps est allongé pour supporter un chemin (3) où coulisse le câble (12) permettant la télécommande.
- 3- Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisé en ce que le câble (12) traverse le bout de la manette (1) de la vanne, un ressort (4), le corps de ladite vanne (14) pour aboutir à la pédale via une gaine (5) flexible.
- 4- Dispositif selon la revendication 3, caractérisé en ce que le chemin (3) est obstrué par capuchon vissé pour empêcher le tout de se disloquer.
- 5- Dispositif selon les revendications précédentes se caractérisant par le fait que le câble (12) via la gaine (5) aboutit sur un arc (6) faisant butée (6) et lui permettant de coulisser une fois actionné par la pédale (9).
- 6- Dispositif selon les revendications précédentes se caractérisant par ce que la pédale montée sur socle(11) supportant l'arc (6) faisant foi de butée(6), actionne le câble de commande de la vanne.
- 7- Dispositif selon la revendication 6, caractérisé en ce que sous ladite pédale se loge un ressort (8) de rappel.

SHEMA DE LA VANNE



محمد النائل
Mohamed ENNAÏL